

REPRISE VERTE ET SOLIDAIRE :
**L'HEURE DU
"MONDE D'APRÈS"**

CRASH TEST POUR UN VIRAGE ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

Le Président de la République déclarait il y a quelques semaines : “le jour d’après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d’avant”. **C’est maintenant, alors que la reprise de l’économie s’amorce, que la réalité du virage écologique et social annoncé va être vérifiée.**

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE SANITAIRE ONT-ILS ÉTÉ RETENUS ?

L’épidémie a eu des conséquences désastreuses avec ses morts, mais aussi ses impacts sociaux et économiques qui vont continuer à toucher de nombreuses personnes pendant des années. Alors que l’urgence climatique et écologique est toujours présente, les décideurs sauront-ils retenir les enseignements de la crise sanitaire :

- La destruction de la vie sauvage, de son habitat et le trafic d’espèces sauvages est à l’origine d’infections et de propagations de virus impactant la santé humaine. Stopper cette destruction des espaces naturels et de la biodiversité doit être une priorité.
- La mondialisation accélérée, les délocalisations massives, la forte dépendance de notre agriculture au marché mondial, les coupes dans certains services publics ont rendu notre pays plus fragile.
- Les alertes des scientifiques doivent être écoutées et donner lieu à des réponses politiques adaptées aux risques.
- Les crises affectent davantage les plus modestes, les plus vulnérables et les plus précaires. Réduire les situations de précarité est un impératif, car nous ne sommes pas tous égaux face à ces crises.
- Un changement de cap des politiques et une transformation forte des modes de vie est possible et acceptée quand la crise est comprise.

CES LEÇONS ET LES ATTENTES FORTES DES FRANÇAIS.ES APPELLENT À DES MUTATIONS PROFONDES.

LES PREMIÈRES DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT ET DU PARLEMENT DEPUIS LA CRISE N’ONT PAS DÉMONTRÉ UN RÉEL CHANGEMENT DE CAP

En pleine crise sanitaire, les lobbies, comme les constructeurs automobiles au niveau européen, se sont activés pour tenter de réduire ou retarder la mise en place de nouvelles normes environnementales¹, alors même que les objectifs climatiques de la France comme de l’Union européenne sont insuffisants pour limiter le réchauffement à 1,5°C et doivent être revus à la hausse.

Si le “virage écologique et social” était dans tous les discours, dans les actes, les mesures prises ont surtout montré une volonté de ménager l’économie, en saupoudrant de poudre verte de perlimpinpin. Ainsi, le Gouvernement a acté un prêt de 7 milliards d’euros à Air France, en échange d’une restructuration de ses vols intérieurs, parcourant une durée de moins de 2h30 en train tout en excluant le hub de Roissy. Si elle était appliquée, cette seule mesure ne réduirait que de 6,6 % les émissions de CO₂ issues des vols métropolitains et de 0,5 % les émissions de l’ensemble des vols au départ de la France.

Le secteur automobile est également le reflet des contradictions du Gouvernement : si les véhicules moins polluants comme les voitures électriques sont favorisés par un renforcement du bonus, des subventions viennent encore soutenir l’achat de voitures essence et diesel neuves, et il reste à préparer une réorientation structurelle du marché automobile vers des véhicules plus

1. Voir le rapport des Amis de la Terre et de l’Observatoire des multinationales : www.amisdelaterre.org/lobbycovid/ ou encore notre dénonciation des manœuvres des tenants de l’agriculture industrielle pendant la crise : www.reseauactionclimat.org/manoeuvres-agriculture-industrielle/

légers et électriques et vers une baisse du nombre de véhicules en circulation. En parallèle, aucun soutien n'a été annoncé pour le secteur ferroviaire, ce qui risque de freiner les investissements indispensables pour relancer les trains de nuits, le fret ferroviaire ou encore les lignes du quotidien. Une avancée notable : l'aide à la réparation d'un million de vélos. Pour développer tout le potentiel, il faut maintenant soutenir la mise en œuvre d'aménagements cyclables sécurisés et rendre plus accessible l'aide à l'achat des vélos à assistance électrique.

C'EST MAINTENANT QUE LES ORIENTATIONS POUR DEMAIN SE DÉCIDENT

Les décisions des prochaines semaines vont orienter la reprise de l'économie pour les années à venir. Le 3ème projet de loi de finances rectificative sera un test de la volonté du Gouvernement et des Parlementaires d'orienter l'économie vers une trajectoire compatible avec un réchauffement limité à 1,5°C. Les soutiens aux entreprises devront être conditionnés à des engagements sociaux et écologiques contraignants et transparents.

Par ailleurs, les collectivités sont en première ligne pour la gestion de la crise et la reprise, notamment avec les Régions et leurs plans de relance, alors qu'elles gèrent 70 % de l'investissement public. La hausse de la dotation de l'Etat doit être orientée vers la transition juste. Au niveau européen, si le plan de relance prend enfin le tournant de la solidarité entre Etats, les conditionnalités environnementales sont quant à elles très faibles. La France doit peser de tout son poids pour que le Plan de relance européen de 1850 milliards d'euros, dont 750 milliards d'argent frais, soutienne les transformations du Green Deal, et nous mettent sur une trajectoire de réduction de 65 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Au-delà des négociations européennes, la France devra montrer l'exemple et orienter au moins 50 % des 39 milliards qu'elle obtiendra du plan de relance européen vers la transition écologique.

Par ailleurs, le Plan stratégique national (PSN), mise en œuvre sur le sol français de la Politique agricole commune (PAC) en cours de réforme, devra être compatible avec les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, et en particulier les objectifs climat de la France. Enfin, si le calendrier international des COP est repoussé d'un an, 2020 ne doit pas être une année perdue pour le climat. Une coopération et une solidarité internationale renforcées doivent être le tremplin pour une reprise verte et des objectifs climatiques relevés, au Nord comme au Sud.

AGIR SANS ATTENDRE, EN INTÉGRANT LES DIFFÉRENTS ENJEUX

Si le Gouvernement et le Parlement prennent au sérieux les questions climatiques et sociales, ils doivent répondre aux enjeux économiques, écologiques et sociaux, tout en orientant les financements en cohérence avec la transition climatique et écologique.

Les propositions sont déjà sur la table, suite aux multiples consultations et concertations menées depuis le début du quinquennat. La Convention Citoyenne apportera également des propositions prêtes à l'emploi avant la fin du mois. Le temps est donc à l'action.

Nous listons dans les pages suivantes quelques pistes de propositions directement applicables et qui répondent à plusieurs critères :

- Créations d'emplois
- Baisse des émissions de gaz à effet de serre et des impacts sur la biodiversité
- Préservation de la santé
- Diminution de la précarité et de la vulnérabilité.
- Equilibre des territoires

NOUS APPELONS LE GOUVERNEMENT ET LE PARLEMENT À S'EN EMPARER.

UN PLAN DE SAUVETAGE QUI N'AMPLIFIE PAS LA CRISE CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

LES GRANDS ENJEUX

Le Gouvernement et le Parlement ont déjà acté un soutien financier direct de 20 milliards d'euros et des prêts garantis de 300 milliards d'euros aux entreprises, sans garantie environnementale et suivi démocratique suffisants concernant l'utilisation de ces financements. 40 milliards d'euros de soutien public supplémentaires doivent être examinés par l'Assemblée nationale dans le cadre du PLFR3. Les secteurs aérien et automobile font partie des plus soutenus, alors que les mesures environnementales annoncées par le Gouvernement manquent d'ambition et que leur mise en œuvre concrète se fait attendre.

NOS RECOMMANDATIONS

- 1 **Obliger les grandes entreprises qui reçoivent des aides** (aides directes ou prêts garantis par l'Etat) dans le cadre de la crise Covid à publier un **reporting climat complet** (scope 1-2-3) et à mettre en place une «stratégie 1,5°C» de baisse d'émission de gaz à effet de serre en valeur absolue et en intensité. **Cette stratégie devra être complétée par des objectifs court terme (2021 - 2030)** contraignants et opposables juridiquement et sans prise en compte des émissions évitées ou de la compensation. Les objectifs court terme, avec une première cible pour l'année 2021, sont attribués par le Haut Conseil pour le Climat à chaque entreprise en fonction de son secteur d'activité, au regard des lois climat-énergie, de l'Accord de Paris et du Gap Report 2019 de l'ONU qui actualise les efforts de réduction à fournir pour limiter la hausse des températures à 1,5°C d'ici la fin du siècle.
- 2 **Sanctionner financièrement** une publication en retard du reporting et un dépassement des objectifs (en fonction de la taille de l'entreprise) dès la fin de l'année prochaine.
- 3 **Respecter un encadrement du versement des bonus aux dirigeants et des dividendes.**
- 4 Appliquer de réelles **éco-conditionnalités pour un soutien à l'automobile** via en particulier une réforme du bonus/malus automobile avec la mise en place d'un critère sur le poids des véhicules neufs.
- 5 Commencer par supprimer l'ensemble des **connexions aériennes** qui se font en moins de 5h en train, applicable à l'ensemble des compagnies aériennes opérant des vols sur le territoire national et **abandonner les projets d'extension d'aéroports** français.
- 6 Augmenter l'éco-contribution française sur les billets d'avion et mettre en place une taxe sur le kérosène au niveau européen.
- 7 Mettre en place **un plan de développement du secteur ferroviaire** utilisant toutes les capacités du train de jour et de nuit, au niveau français et européen.
- 8 **Orienter le financement supplémentaire des collectivités** via la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) vers des investissements au service de la transition écologique et sociale, en cohérence avec les PCAET et SRADDET. Ces financements doivent être par ailleurs rehaussés car ils demeurent très en deçà des besoins de financement.
- 9 **Rehausser la Dotation Générale de Fonctionnement** en la fléchissant également vers les dépenses au service de la transition écologique et sociale.
- 10 **Faire des contrats de transition écologique des outils de la relance et de l'accélération de la transition écologique** en mettant en œuvre des dispositifs financiers exceptionnels et d'ampleur.

NOS LIGNES ROUGES

- Le Gouvernement ne met en place aucune mesure contraignante et ambitieuse de report modal avion/train, d'autres compagnies pouvant continuer à opérer les vols intérieurs délaissés par Air France.
- Le Gouvernement n'engage pas une réforme structurelle de la fiscalité automobile qui permettrait de freiner l'essor des SUV.
- Des entreprises, bien que leur reporting carbone et leurs émissions de gaz à effet de serre ne respectent pas une trajectoire compatible avec un scénario 1,5°C, reçoivent des milliards d'euros d'aides (aides directes, prêt garanti par l'Etat) sans aucune contrepartie écologique ou sociale.

RÉDUIRE LES VULNÉRABILITÉS ET LA PRÉCARITÉ

LES GRANDS ENJEUX

La crise sanitaire renforce les inégalités et la situation des plus fragiles : faibles revenus, mal-logement, fracture numérique, précarité dans l'emploi. Préparer la France à une sortie de crise, c'est donc ne laisser personne de côté. Une série de mesures s'impose, pour que la transition écologique soit juste. Les impacts de la crise se font sentir encore plus durement dans les pays en développement, en aggravant les vulnérabilités préexistantes notamment face au dérèglement climatique. La solidarité et la coopération internationale sont des conditions sine qua non pour une sortie de crise durable.

NOS RECOMMANDATIONS

Mettre en place :

- ① Un **“Revenu climat”** c'est-à-dire une redistribution d'une partie des 9 milliards d'euros de recettes de la taxe carbone aux ménages pour atténuer l'impact régressif sur les ménages à faibles revenus. Il s'agit d'une condition pour une relance ultérieure de la taxe carbone.
- ② Une **« prime à l'investissement aux collectivités »** pour transformer les pratiques en cours dans la restauration collective (scolaire, médicosocial, de la santé, etc.) pour atteindre au minimum les objectifs de la loi alimentation.
- ③ Un **prêt bonifié mobilité durable**, qui couple le dispositif du microcrédit pour les plus précaires et une prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule 2 ou 4 roues.
- ④ **Une augmentation du niveau du chèque énergie** à 710 € / an en moyenne.
- ⑤ **De véritables Contrats de Transition Écologique et Juste** pour accompagner les fermetures de sites industriels (en particulier des PME / ETI).
- ⑥ Un **plan massif de rénovation des passoires énergétiques**, en renforçant les obligations de rénovation, l'offre d'accompagnement dans chaque territoire et en réduisant au minimum le reste à charge pour les propriétaires les plus modestes.
- ⑦ **Une réintroduction de l'allocation logement accession travaux (AL accession travaux)²** pour compléter le reste à charge de Ma Prime Rénov et du programme Habiter Mieux Sérénité
- ⑧ **Des ressources additionnelles via l'Agence Française de Développement pour soutenir en priorité les pays les plus vulnérables.**
- ⑨ **L'orientation d'une partie des soutiens vers la transition énergétique** et la sécurité alimentaire des populations via des pratiques agroécologiques.
- ⑩ **Un maintien des volumes de financements climat de la France en 2020**, puis une augmentation de ces derniers d'ici à 2025.
- ⑪ **L'annulation des dettes des pays vulnérables touchés par la crise**, sans contrepartie et rendre cette annulation contraignante pour les bailleurs publics et privés.

NOS LIGNES ROUGES

- Absence d'un plan de transition des emplois (salariés et sous traitants) visant un accompagnement individualisé vers des emplois verts en particulier.
- Des soutiens aux pays en développement finançant des projets contraires aux objectifs de l'Accord de Paris, y-compris via les garanties à l'export.

2. Article D542-24 du code de la sécurité sociale :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006073189&idArticle=LEGIARTI000006737230&dateTexte=&categorieLien=cid>

UNE ÉCONOMIE RELOCALISÉE ET UNE TRANSFORMATION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION

LES GRANDS ENJEUX

Les fragilités de notre économie mondialisée, la course aux bas coûts et ses effets désastreux, ou encore la perte de contrôle des pouvoirs publics sur les entreprises ont été mis en évidence par la crise sanitaire. Relocaliser une partie de l'activité économique est un enjeu clé, mais qui doit s'accompagner d'une transformation profonde de la production pour aller vers la neutralité carbone. Et pour que cette production trouve preneurs, la demande doit être orientée vers une consommation plus sobre et de qualité.

NOS RECOMMANDATIONS

- ① Réguler **le commerce international pour le rendre compatible avec la protection de l'environnement et des droits sociaux.**
- ② Renforcer les soutiens et les moyens d'accompagnement pour les **projets d'énergies renouvelables** citoyens et publics.
- ③ Développer et structurer les **circuits courts** et les **filières locales** durables en veillant bien à respecter les **critères environnementaux** (des modes de production et des modes de transformation et de distribution) et solidaires (de l'agriculteur au mangeur).
- ④ Fixer des objectifs aux acteurs privés de la **distribution alimentaire** concernant l'origine locale et la durabilité des produits mis en vente tout en garantissant un prix juste pour les consommateurs et pour les agriculteurs.
- ⑤ Réduire fortement l'usage des **engrais azotés et des pesticides de synthèse** dans l'agriculture.
- ⑥ Mettre en place un moratoire sur **l'artificialisation des terres** et adopter une loi sur le foncier avant fin 2021.
- ⑦ Renforcer les moyens pour une **gestion forestière durable** et la transformation par les scieries.
- ⑧ Accompagner la **transformation des grands sites industriels**, notamment les secteurs du ciment et de la sidérurgie.
- ⑨ Réduire et relocaliser la production de **textile neuf**.
- ⑩ Investir dans les **infrastructures pour le vélo et les transports en commun**.
- ⑪ Geler les **nouvelles zones commerciales et entrepôts de e-commerce**.
- ⑫ Orienter **la commande publique** vers des produits plus locaux et durables.
- ⑬ Réguler **les publicités** pour des produits et services qui dérèglent le climat.

NOS LIGNES ROUGES

- Le Gouvernement propose une baisse des impôts de production sans contreparties écologiques comme une suppression des niches fiscales néfastes au climat et à l'environnement.
- Le Gouvernement acte le lancement de la construction de nouveaux EPR alors que des solutions moins coûteuses et plus robustes existent.

LIBÉRER LES CAPACITÉS D'INVESTISSEMENTS POUR LA TRANSITION ET CESSER LES FINANCEMENTS NÉFASTES AU CLIMAT

LES GRANDS ENJEUX

La mobilisation rapide et inédite de moyens financiers pour répondre à la crise du Covid-19 a fait tomber un certain nombre de tabous quant à la capacité d'investissement des États face aux chocs externes, en particulier en Europe. Les décideurs doivent tirer des leçons de cette mobilisation sans précédent, pour mieux préparer la sortie de la crise climatique et de la biodiversité. Par ailleurs, construire le "monde d'après" implique de réorienter une grande partie de nos dépenses publiques et de supprimer définitivement les investissements néfastes aux objectifs environnementaux et climatiques. Il s'agit de repenser en profondeur les cadres et le fonctionnement de notre système économique.

NOS RECOMMANDATIONS

- 1 **Supprimer d'ici à 2025 la totalité des aides néfastes à l'environnement et au climat** (dépenses fiscales, garanties à l'export, dépenses de fonctionnement du service public etc.), comme la France s'y est engagée au G7.
- 2 **Assurer suffisamment de financements publics pour créer un effet de levier notamment pour les secteurs du transport et du logement afin que la France puisse respecter ses objectifs climatiques³.**
- 3 **Aligner le Plan de relance européen et le Budget européen 2021-2027 au Green Deal européen.** Pour cela, conditionner les cofinancements européens apportés aux plans de relance nationaux au respect des priorités et objectifs du Green Deal et à la baisse des émissions de 65 % d'ici 2030, et dédier 50 % des financements du plan de relance européen, y compris pour les régions françaises, au climat et à la biodiversité.
- 4 **Rétablir avant la fin 2020 le fléchage "vert"** de la programmation actuelle de la politique de cohésion européenne, à hauteur de 20 %.
- 5 **Prolonger les flexibilités du Pacte de Stabilité et de croissance** et réformer les règles sur le déficit et la dette publique pour supprimer les freins aux "investissements verts".
- 6 **Réformer les outils de la Banque Centrale Européenne** pour qu'elle cesse de soutenir les banques et entreprises exposées aux énergies fossiles.
- 7 **Consacrer au moins 50 % des financements de la PAC** au maintien et au développement de systèmes agroécologiques
- 8 **Aligner les activités de toutes les institutions publiques financières avec l'Accord de Paris**, en vue du sommet Finance in Common de novembre 2020.
- 9 Accélérer un **verdissement de la Place de Paris et imposer une régulation climat des activités financières** : les banques et l'ensemble des acteurs financiers privés doivent mettre fin à leurs soutiens à l'expansion des énergies fossiles et acter une sortie progressive et totale des secteurs du charbon, du pétrole et du gaz en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

NOS LIGNES ROUGES

- Les financements européens issus du plan de relance et du budget européen 2021-2027 concernent des investissements néfastes au climat et à l'environnement, y compris pour le nucléaire.
- Absence de financements publics à la hauteur pour les secteurs de la transition, en particulier la rénovation du bâtiment et les infrastructures de transport en commun et ferroviaire.
- Le Gouvernement ne propose pas de réduire suffisamment les niches fiscales et autres aides néfastes à l'environnement et au climat, mettant en question la cohérence du plan de transformation.

3. <https://www.i4ce.org/download/edition-2019-panorama-financements-climat/>

CONTACTS PRESSE

Simon Coquillaud
Responsable communication
Réseau Action Climat
06 66 28 95 06

Jean-Baptiste Lebrun
Directeur du CLER Réseau pour
la Transition énergétique
06 68 51 10 12

Christelle Bresin
Chargée de communication au
Secours catholique - Caritas France
06 71 00 69 73

Guillaumine Lickel
Chargée de communication
Greenpeace France
06 73 89 48 90

Marielle Chaumien
Responsable Relations média, WWF France
mchaumien@wwf.fr
06 15 39 24 95

Noélie Coudurier
Responsable de campagne climat
et sécurité alimentaire - Oxfam France
06 17 34 85 68
ncoudurier@oxfamfrance.org

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques

